

# ALE. Le virage protectionniste enclenché

Le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique a lancé des études pour revoir en profondeur les ALE dont le Maroc pâtirait.



**Abdessamad Naimi**  
a.naimi@leseco.ma

«Oui, certains accords de libre-échange sont nocifs pour l'économie marocaine». Lors de sa dernière intervention à la Chambre des représentants, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, semblait décidé à enclencher le processus de révisions des ALE où le Maroc est «structurellement déficitaire». Il convient de souligner que le déficit des échanges commerciaux de biens, qui s'est établi à près de 177 MMDH, en moyenne sur la période 2007-2017, est attribué à hauteur de 40% à la composante énergétique dans un contexte de flambée des cours sur le marché international. Hors énergie, ce déficit se chiffre à près de 100 MMDH, porté en grande partie par la vigueur des importations des biens d'équipement et des demi-produits. La vigueur de ces importations s'inscrit en ligne avec le processus de convergence accéléré de l'économie marocaine, marquée depuis plus d'une décennie par un effort important d'équipement

du pays en infrastructures dans une multitude de domaines. Cette dynamique reflète aussi le contenu élevé des exportations en intrants importés et la forte compétitivité des produits finis de consommation en provenance de l'étranger qui ont réussi à tirer profit de la vigueur du marché intérieur grâce à une offre de qualité et à meilleur prix. Ainsi, tous les moyens seront bons, selon Elalamy, pour garantir une «protection de l'économie contre les agressions commerciales anormales». Il s'agira donc de procéder à une révision globale des accords de libre-échange conclus et de prospecter les meilleures voies à même de favoriser un rééquilibrage des relations commerciales avec les partenaires, de renforcer le dispositif de défense commerciale dans le but de lutter vigoureusement contre la concurrence étrangère déloyale, notamment à travers un contrôle davantage strict à la frontière (fraude, contrefaçon, sous-facturation...) de «sorte à préserver l'intégrité du marché intérieur et favoriser son développement harmonieux», d'explorer l'opportunité

de recourir à une nouvelle doctrine en matière de conclusion des accords de libre-échange en privilégiant les groupements régionaux à l'approche bilatérale et en ciblant en priorité les pays du Sud pour se prémunir contre les chocs concurrentiels asymétriques.

## Un déficit structurel

Structurellement excédentaire, la balance des services a connu une forte progression entre 1995 et 2007. Au cours de cette période, le solde de cette balance a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 30%, propulsé par l'orientation positive des recettes voyages. Entre 2007 et 2017, le solde de la balance des services s'est main-



**Il s'agira de procéder à une révision globale des accords de libre-échange conclus et prospecter les meilleures voies à même de favoriser un rééquilibrage des relations commerciales avec les partenaires.**

tenu à un niveau assez élevé, autour de 49 MMDH en moyenne, soit 5,7% du PIB. Cette performance remarquable a été enregistrée en dépit de la décélération des recettes touristiques en provenance de France et d'Espagne, et de la forte progression des dépenses de voyages afférents au tourisme et aux frais de scolarité des Marocains. En particulier, les efforts déployés par le Maroc pour promouvoir son attractivité touristique ont contribué à renforcer la résilience de ce secteur aux différents chocs exogènes auxquels il se trouve confronté (tension sur la demande dans les principaux pays émetteurs, situation sécuritaire dans la région MENA, pression concurrentielle en termes de prix et de qualité de l'offre...) et à préserver son statut de pourvoyeur de devises et de source d'emplois directs et indirects pour une frange non négligeable de la population active. Ainsi, la balance des échanges de biens et services a enregistré un déficit chronique, passant de 2,6% du PIB en 2002 à 15,1% du PIB en 2012, avant de s'établir à 9,8% du PIB en 2017. Approché par le taux de couverture, ce solde s'est fortement détérioré, évoluant de 91% en 2002 à 70% seulement en 2012 avant d'enregistrer une certaine amélioration pour atteindre 80% en 2017. Une situation dont les facteurs sont principalement exogènes car si cette situation reflète les faiblesses structurelles révélées en matière de compétitivité-prix de l'offre exportable, elle est surtout imputable à la fragilité économique des pays tiers. En effet, la croissance structurelle du PIB, plus vigoureuse au Maroc, entraîne une augmentation plus rapide de la demande nationale pour les produits étrangers en comparaison avec la demande étrangère adressée au Maroc. Ainsi, une hausse du PIB marocain de 1% entraîne une dégradation du solde nominal des biens et services, exprimé en taux de couverture, de 0,55% tandis qu'une augmentation du PIB étranger et des termes de l'échange de 1% induit une amélioration de ce solde de 0,75% et de 0,51% respectivement. ●